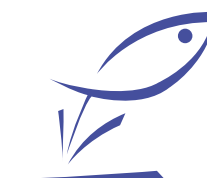


L'essentiel de l'année

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



**Pêche et protection
des milieux aquatiques**
en Adour-Garonne



UNION BASSIN
PÊCHE
ADOUR GARONNE



Sommaire

LE RÉSEAU ASSOCIATIF PÊCHE EN ADOUR-GARONNE	4
Structuration	4
Indicateurs clés	5
Effectifs 2020	6
LA GOUVERNANCE	8
Instances décisionnelles	8
Représentation interne	9
Représentation extérieure	9
LES PARTENARIATS	10
La fédération nationale pour la pêche en France	10
L'agence de l'eau adour-garonne	11
Autres partenaires incontournables	11
LES RESSOURCES	12
Bilan et compte de résultat	12
Ce que finance la carte de pêche	13
L'ESSENTIEL DE L'ACTIVITÉ 2020	14
Participation à l'élaboration des politiques publiques en partenariat avec l'AEAG	14
Mission d'animation et de coordination	15
FOCUS : 1 FÉDÉRATION 1 ACTION	17
Les actions qui ont marqué l'année 2020	17

ÉDITO



Jean-Louis Molinié
Président

L'UF BAG regroupe les 18 fédérations du bassin Adour-Garonne auxquelles sont associées celles qui n'ont qu'une partie de leurs cours d'eau s'écoulant vers notre bassin, ainsi que les deux associations migrateurs d'Adour-Garonne. L'UF BAG représente plus de 300 000 pêcheurs qui sont de véritables sentinelles de nos milieux aquatiques. Les unions de bassin sont un maillon essentiel dans l'organisation des structures associatives de la pêche de loisir en charge de missions d'utilité publique au service de l'environnement comme ce rapport d'activité le démontre.

Avec comme mission première l'animation du réseau des fédérations du bassin, l'UF BAG contribue également, à la valorisation des actions techniques qu'elles mettent en œuvre et à asseoir leur rôle et leur position au cœur des réseaux de production de données en matière de suivi et d'expertise sur les espèces piscicoles et les milieux aquatiques, en relation avec le SDAGE Adour-Garonne. La mise en ligne courant 2021 d'un nouveau site internet rendra plus visibles nos missions et nos actions auprès du grand public et de nos adhérents.

Les milieux, dans le cadre de la politique de bassin, demeurent notre « cœur de mission » : le réseau de coordination et de suivi de la qualité des lacs, la coordination de la mise en réseau des suivis IPR/IBG/thermie, l'étude BIOESOX faisant suite au projet ATLASESOX, qui a mis en évidence de la présence du brochet aquitain sur une partie du bassin, en collaboration avec le Museum national d'Histoire naturelle, sont à mettre à notre actif et ce ne sont que quelques exemples du travail réalisé.

Malgré la crise sanitaire, les élus de l'UF BAG ont été particulièrement actifs durant toute l'année 2020 dans les différents instances de bassin qui se sont réunies en visioconférence et en présentiel : commissions diverses, conseil d'administration de l'Agence (il s'est réuni huit fois en 2020 dont deux fois exclusivement en visioconférence), comités de bassin (le 16 octobre et le 15 décembre) où ont été traités et validés les principaux dossiers : révision du 11ème programme (2019-2024), gestion quantitative et soutien d'étiage, démarche prospective vis-à-vis de la ressource en eau en 2050 et préparation du SDAGE 2022-2027 ainsi que le PDM (programme de mesures) qui y est associé.

Je souhaite rappeler également qu'en Adour-Garonne, nous continuons de très bien utiliser l'outil « accord cadre », malgré l'instauration d'un plafond à hauteur de 120 K€ : le montant total des aides apportées aux 18 FDAAPPMA du bassin par l'Agence en 2020 aura été de 1,87 M€ ce qui correspond à un retour de 123 % par rapport au montant de la redevance milieux aquatiques prélevée sur le bassin en 2020.

Au-delà des chiffres, c'est bien sûr la qualité du travail au service des milieux aquatiques qui doit être remarquée : les fédérations de notre bassin sont souvent à la pointe et leur bilan, comme celui de l'UF BAG est à mettre en exergue !

Dans les années à venir, grâce à l'engagement de nos bénévoles et de nos salariés toujours aussi passionnés et entièrement dévoués à leurs missions, nous continuerons d'œuvrer au service de l'intérêt général afin de consolider la position de l'UF BAG et de ses fédérations en tant qu'acteurs essentiels pour la préservation des milieux aquatiques du bassin Adour-Garonne.

Rédaction : Aurélie L'Hostis - UF BAG. Crédits photos : © Laurent Madelon - FNPF, © FDAAPPMA 09, © FDAAPPMA 12, © FDAAPPMA 15, © FDAAPPMA 16, © FDAAPPMA 17, © FDAAPPMA 19, © FDAAPPMA 24, © FDAAPPMA 31, © FDAAPPMA 32, © FDAAPPMA 33, © FDAAPPMA 40, FDAAPPMA 46, © FDAAPPMA 47, © FDAAPPMA 48, © FDAAPPMA 64, © FDAAPPMA 65, © FDAAPPMA 81, © FDAAPPMA 82, © UF BAG. Conception graphique : Johana Larrousse - Graphiste Webdesigner. Impression : Noix de Cocom.

LE RÉSEAU ASSOCIATIF PÊCHE EN ADOUR-GARONNE

Structuration

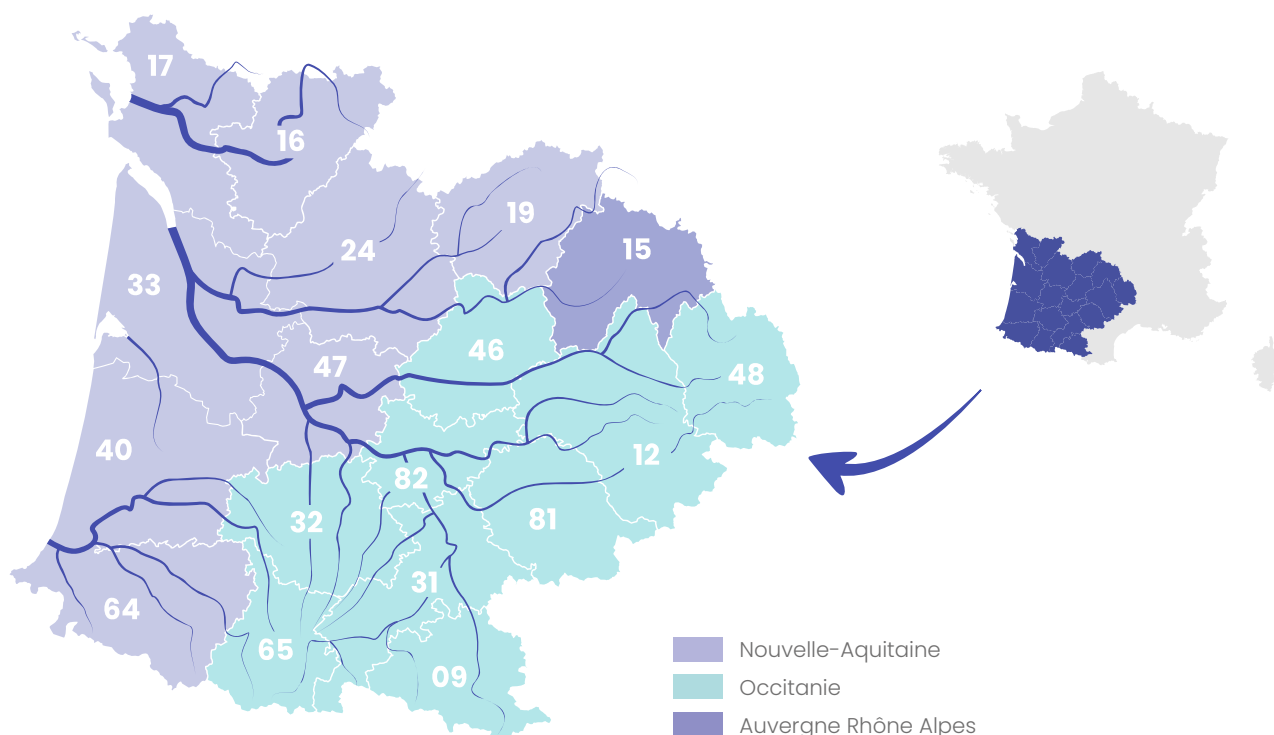
L'union de bassin, entité de coordination

L'Union des Fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Bassin Adour-Garonne - UFBAG - est l'une des 6 unions de bassin que compte désormais le vaste tissu associatif de la pêche de loisir.

Créée en 2007 conformément à la loi 1901, avec pour objet la concertation entre ses 18 fédérations membres et la coordination de leurs actions à l'échelle du bassin Adour-Garonne, l'UFBAG assure un rôle de relais et d'interface entre les fédérations départementales de son territoire, la Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF) et l'Agence de l'eau Adour-Garonne, principalement sur les dossiers relatifs à la protection des milieux aquatiques.

Sa mission : structurer et animer le réseau des fédérations de manière à concourir, en toute cohérence et dans un esprit de partage d'expérience et de mutualisation des moyens, à :

- > La préservation et à la restauration des milieux aquatiques
- > L'entretien et à la surveillance du domaine piscicole
- > La valorisation du patrimoine naturel aquatique
- > L'éducation à l'environnement



Les indicateurs clés



71 850 KM

de cours d'eau

639 AAPPMA

Associations Agréées
de Pêche et de Protection
du Milieu Aquatique



18 FDAAPPMA

Fédérations
Départementales
de Pêche et de Protection
du Milieu Aquatique



2

Associations Migrateurs
MIGRADOUR et MIGADO

185 salariés

& 280

Bénévoles

élus membres
des conseils
d'administration

+ 2 milliards €

versés par le réseau associatif de la pêche de
loisir sous forme de **Redevance pour la protection
des milieux aquatiques**



301 416

pêcheurs

+13.8 %

pêcheurs occasionnels
soit **61 710** au total

+ 150

études et chantiers
de restauration de
milieu engagés par
les fédérations

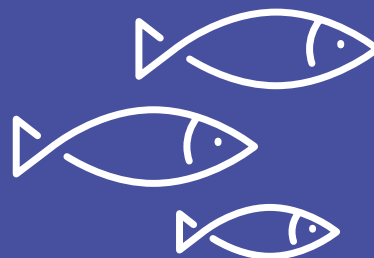
660

gardes pêche particuliers

98

procédures suivies au titre
de la loi sur l'eau

63 parcours
labellisés



2 815

**animations nature
dispensées :**

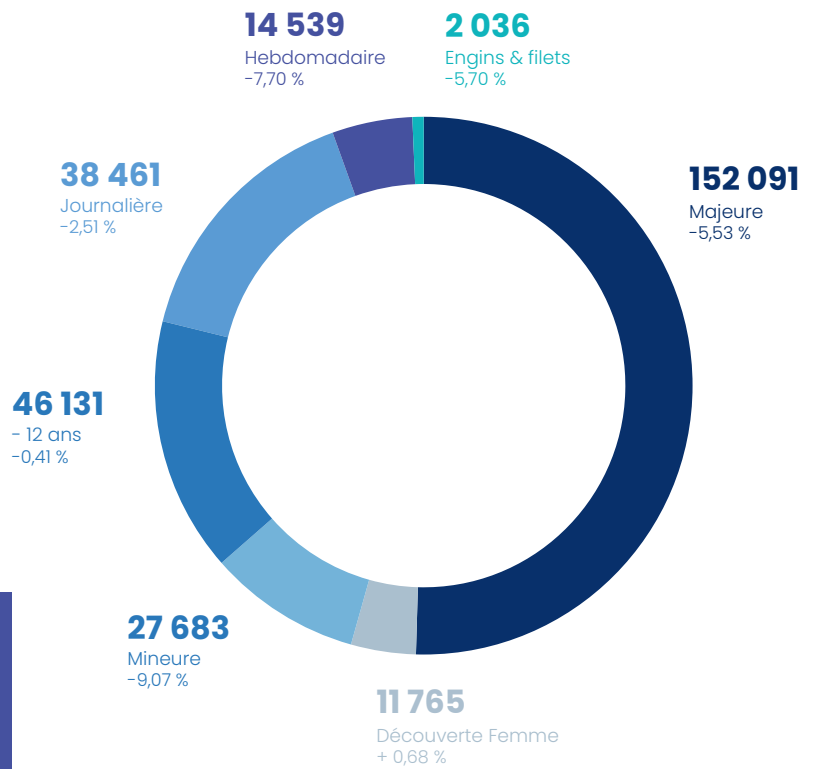
Initiations à la
pêche, découverte
des milieux et
sensibilisation à leur
préservation

19 214

personnes initiées
à la pêche et
sensibilisées à la
préservation des
milieux

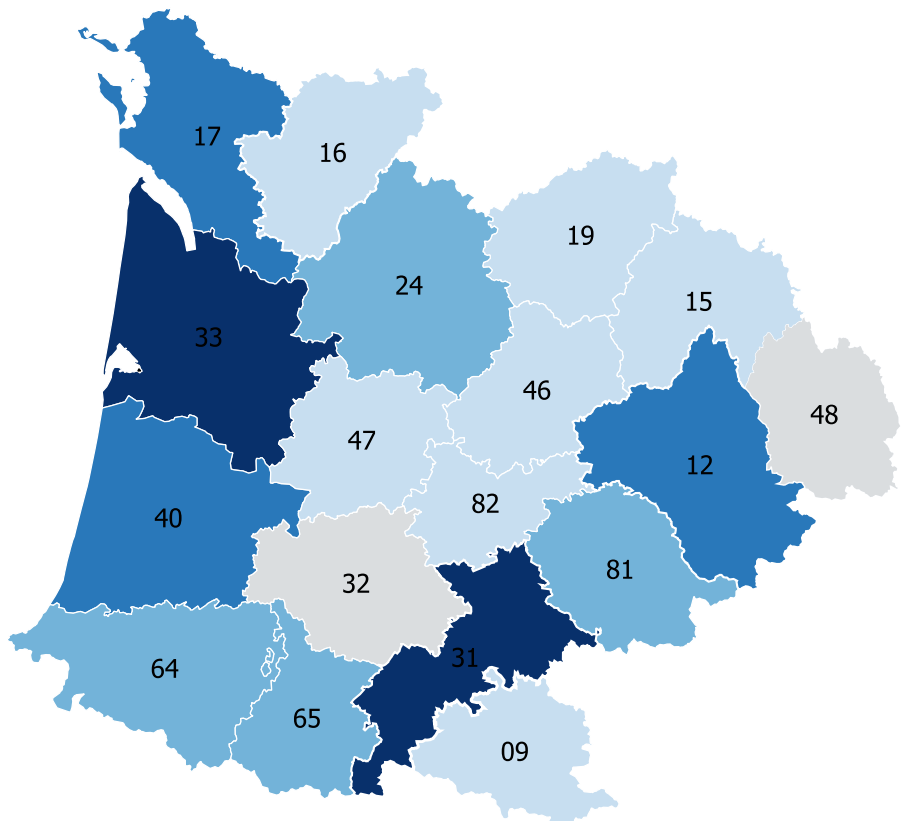
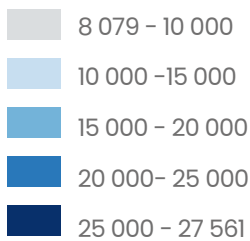
Effectifs 2020

Répartition par type de cartes



TOTAL
Cotisations Pêche
Milieux Aquatiques
301 416

Répartition par département





LA GOUVERNANCE

Instances décisionnelles

Le bureau



J-Louis Molinié
Président - 47



Norbert DELPHIN
1^{er} Vice-président - (31)
Zone Garonne amont



Daniel BOURDIE
Vice-président - 33
Zone Garonne aval



J-Luc CAZAUX
Vice-Président -65
Zone Adour



J-Michel RAVAILHE
Vice-Président - 24
Zone Dordogne



Gilles BRICHET
Vice-Président - 17
Zone Charente



Alain GUILLAUMIE
Trésorier général
MIGADO



Claude DEJEAN
Secrétaire général - 82

Le conseil d'administration

> **Patrick PLANUL** - 48

> **Olivier BRIARD** - MIGRADOUR

> **Patrick CHABRILLANGES** - 19

> **Jean COUDERC** -12

> **André DARTAU** - 64

> **Jean-Louis FUGAIRON** - 09

> **Mathieu LABROUSSE** - 16

> **René LOUBET** - 32

> **André LESAGE** - 40

> **Jean BOYER** - 81

> **Patrick RUFFIE** - 46

> **Yves TURQUET** - 15

Représentation interne

Fédération Nationale pour la Pêche en France

› Membres du Bureau

Patrick RUFFIE - 46 : 3^{ème} Vice-président
Jean-Louis MOLINIE - 47 : 6^{ème} Vice-président

› Membres du Conseil d'Administration

Marc GEORGER - 15
Norbert DELPHIN - 31
André DARTAU - 64
Ghislain BATAILLE - 24

› Commission Budget et suivi financier

Patrick RUFFIE - 46

› Commission Promotion Communication

Marc GEORGER - 15
Norbert DELPHIN - 31
Patrick RUFFIE - 46

› Commission Technique

Patrick RUFFIE - 46
André DARTAU - 64

› Commission Législation Règlementation & Statuts

Jean-Louis MOLINIE - 47
Ghislain BATAILLE - 24

› Commission Eau Protection Milieu Aquatique & Biodiversité

André DARTAU - 64

› Commission Développement Loisir Pêche

Ghislain BATAILLE - 24
Marc GEORGER - 15
Norbert DELPHIN - 31

› Commission Pêche professionnelle

André DARTAU - 64

Syndicat National des Structures Associatives de Pêche de Loisir

Claude DEJEAN - 82
Secrétaire-général

Représentation extérieure

Agence de l'eau Adour-Garonne

› Conseil d'administration / Commission Programme, finances et évaluation / Commission des interventions

Jean-Louis MOLINIE - 47

Comité de Bassin

› Séances plénières

Norbert DELPHIN - 31
Jean-Louis MOLINIE - 47
Alain GUILLAUMIE - MIGADO

› Commission planification

Norbert DELPHIN - 31

› Commission du milieu naturel (CMN)

Norbert DELPHIN - 31
Gilles BRICHET - 17
Jean-Louis MOLINIE - 47
Alain GUILLAUMIE - MIGADO
Patrice JAUBERT - 46

COGEPOMI Garonne Charente Seudre Leyre

Daniel BOURDIE - 33
Alain LARTIGUE - 47
Jean-Michel RAVAILLHE - 24

COGEPOMI Adour

André DARTAU - 64
Michel LAFITTE - 40

Commission de bassin pour la pêche professionnelle

André DARTAU - 64
Jean-Paul GIRARD - 17

LES PARTENARIATS

La fédération nationale pour la pêche en France

Soutien de relais régionaux



Les unions régionales, jusqu'alors simples circonscriptions électorales pour la plupart d'entre elles, s'affichent évidemment comme des candidates idéales pour jouer ce rôle de relais. Relais essentiel à la coordination des FDAAPPMA pour le «faire connaître» de sa politique et des actions qu'elle réalise, la FNP s'est ainsi engagée à participer annuellement au financement des unions régionales.

Depuis 2016, le réseau s'organise, au regard de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), en nouvelles structures supra départementales :

> 6 Unions de Bassin

En cohérence avec les grands bassins hydrographiques – Adour Garonne, Rhône Méditerranée Corse, Loire Bretagne, Seine Normandie, Artois Picardie et Rhin Meuse – elles sont prioritairement chargées de la coordination des projets de préservation des milieux aquatiques en partenariat avec les agences de l'eau.

> 12 Associations Régionales

En cohérence avec les nouvelles régions administratives, elles s'attachent, quant à elles avec l'appui des conseils régionaux, à la mise en place de stratégies de développement des territoires et du tourisme par le biais de la pêche de loisir.

UNIONS DE BASSIN



ASSOCIATIONS RÉGIONALES



Les missions soutenues par la FNP

- › Structurer et animer le réseau des FDAAPPMA
- › Renforcer la participation des FDAAPPMA dans l'élaboration des politiques publiques
- › Informer et sensibiliser les FDAAPPMA et leur AAPPMA pour une meilleure prise en compte des enjeux sur l'eau et les milieux aquatiques, le loisir pêche et les espaces piscicoles
- › Valoriser les actions techniques subventionnées
- › Participer à la sensibilisation des riverains de cours d'eau et/ou de syndicats de rivières sur les missions des FDAAPPMA
- › Soutenir les FDAAPPMA dans leurs missions de promotion et de développement du loisir pêche
- › Favoriser et participer à l'organisation de projets de formation à destination des élus et collaborateurs des FDAAPPMA
- › Favoriser la mutualisation de moyen
- › Favoriser la mise en oeuvre d'une stratégie de communication régionale et/ou de bassin sur la base et en relais de la stratégie nationale

L'agence de l'eau adour-garonne

Des contrats pluriannuels pour une action à grande échelle

La signature, en 2012, d'un accord cadre national entre le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL) et la FNPF, renforce les partenariats existants entre les fédérations et les six agences de l'eau au cours des 10^{èmes} programmes.

Sur le bassin Adour-Garonne, cet accord cadre national se décline sous la forme de contrats pluriannuels, établis entre l'agence et chacune des 18 fédérations du bassin.

Dans ce contexte, l'agence apporte un soutien financier aux fédérations pour la réalisation, en régie, d'actions en matière de planification, de connaissance, de suivi et de restauration physique des milieux, d'accompagnement de maîtrise d'ouvrage mais également en matière de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Les conventions de partenariat courent sur la période des programmes d'intervention de l'agence (2012/2018).



Un partenariat en 2 dimensions

L'agence de l'eau Adour-Garonne soutient le milieu associatif de la pêche de loisir dans une dimension départementale pour le volet opérationnel et l'expertise, à travers l'action des fédérations, et dans une dimension de bassin pour le volet coordination et valorisation, à travers l'action de l'UFBag.

Autres partenaires incontournables

Une équipe pluridisciplinaire



LES RESSOURCES

Bilan et compte de résultat

Bilan

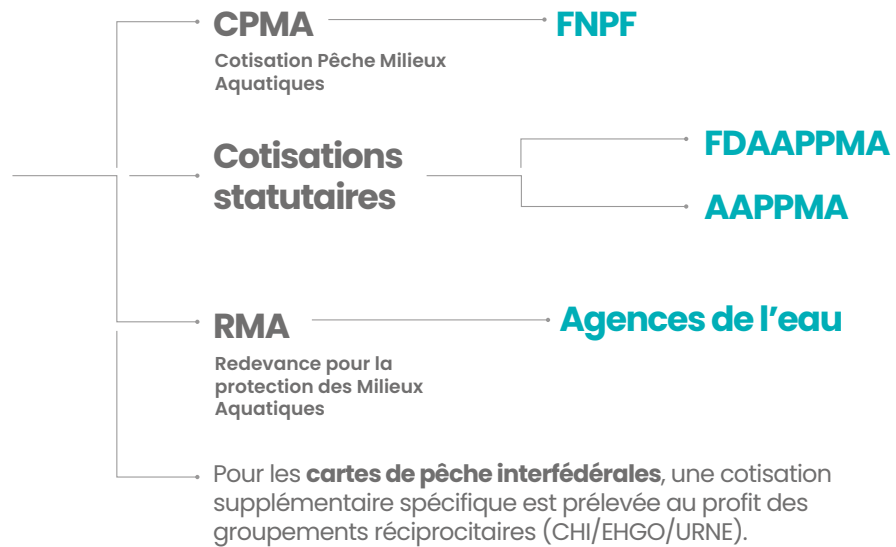
	2020	2019		2020	2019
Actif			Passif		
Actif immobilisé	2 841 €	9 882 €	Capitaux propres	146 616	132 768 €
Actif circulant	160 831 €	146 699 €	Provisions pour risque et charges	1 709 €	1 500 €
			Dettes	15 347 €	22 313 €
Total général	163 672 €	156 581 €	Total général	163 672 €	156 581 €

Compte de résultat

	2020	2019		2020	2019
Charges			Produits		
Charges courantes d'exploitation	83 388 €	134 485 €	Subventions d'exploitation	72 158 €	73 183 €
Dotations aux amort. et dép.	8 751 €	11 094 €	Reprises sur provisions	3 512 €	27 777 €
Autres charges	27 €	50 €	Autres produits	32 898 €	37 711 €
Charges exceptionnelles	- €	56 €	Produits exceptionnels	5 285 €	7 929 €
Impôts sur les bénéfices	17 €	29 €	Produits financiers	463 €	638 €
Total général	95 183 €	145 715 €	Total général	114 316 €	147 238 €
Résultat	19 133 €	1 523 €			

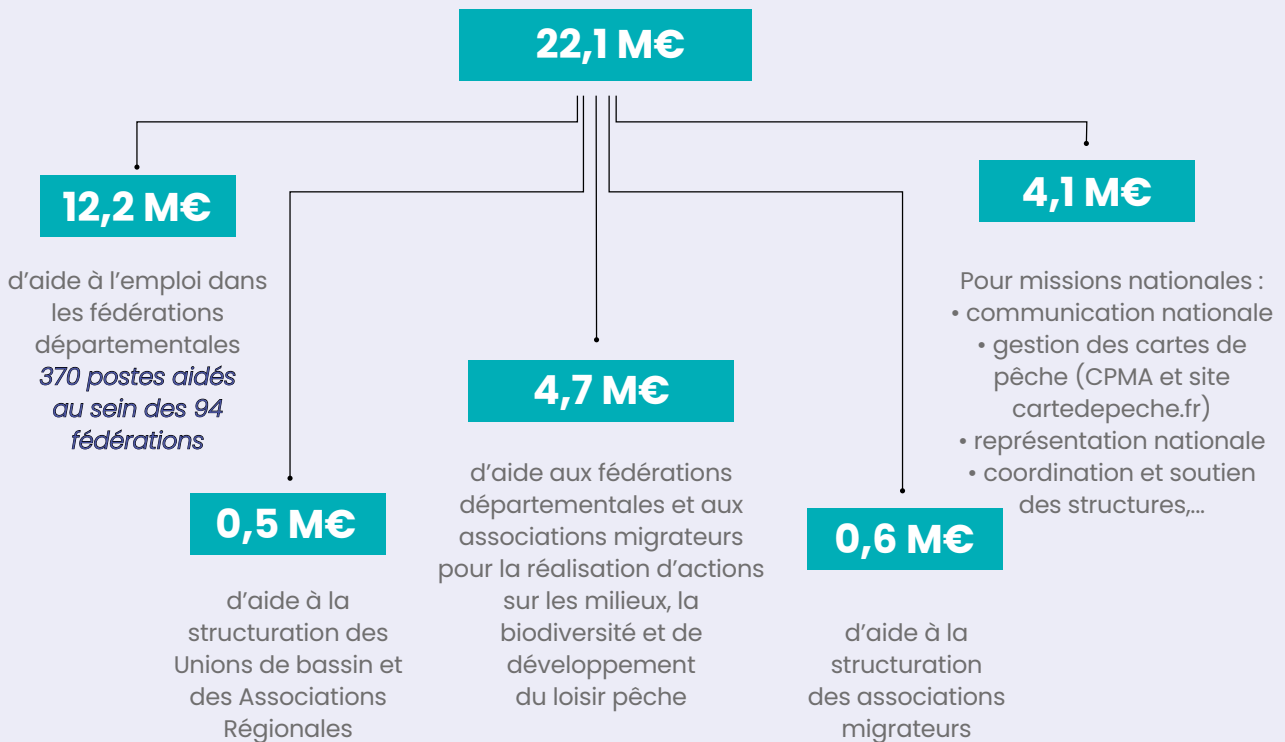
Ce que finance la carte de pêche

Répartition des Cotisations



Cotisation Pêche Milieux Aquatiques

Grandes lignes de la répartition budgétaire de la FNNPF



L'ESSENTIEL DE L'ACTIVITÉ 2020

Participation à l'élaboration des politiques publiques en partenariat avec l'AEAG

Les structures associatives de la pêche de loisir (SAPL) siègent depuis de nombreuses années dans les diverses instances du conseil d'administration de l'agence de l'eau et du comité de bassin. Elles y assument leur rôle en soutenant la préservation des milieux aquatiques et en veillant à la bonne compatibilité de la pêche de loisir avec les autres usages.

Les élus participent aux Comités de bassin, le parlement de l'eau : cette instance s'est réunie le 16 octobre 2020. Les politiques publiques de l'eau y sont débattues et chacun peut y présenter son point de vue et y défendre ses intérêts, pour l'UF BAG la protection des milieux aquatiques et la gestion quantitative de l'eau.

Mission d'animation et de coordination

Réseau de suivi de la qualité des lacs

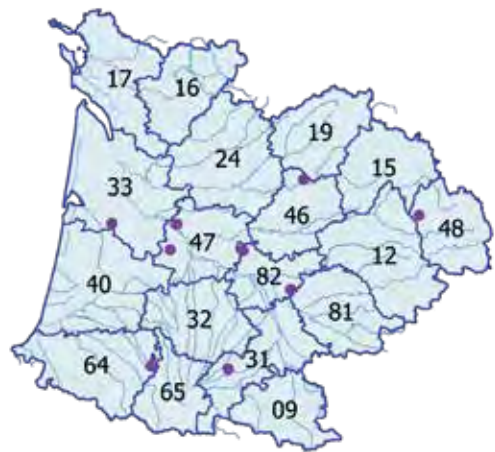
Mis en place depuis 2015, le suivi de la qualité des lacs sur les masses d'eau inférieures à 50 hectares réalisé par les fédérations en complément de celui effectué dans le cadre de la DCE permet à l'Agence d'obtenir des éléments de compréhension sur ces masses d'eau.

En 2020, en lien la Covid seuls 9 sites ont été suivis par 7 FD (31, 33, 46, 47, 48, 65, 82).

L'UF BAG a **assuré la liaison entre les FD, l'AEAG et les laboratoires d'analyses et participé aux campagnes de terrain en accompagnant les FD sur site.**

Les élus participent également aux différentes commissions comme la commission des Milieux Naturels et Aquatiques, inondations, de planification, ou encore le CA de l'Agence.

Ainsi l'UF BAG a participé à **plusieurs commissions inondations** dirigées par la Dreal de bassin (avis PAPI, PGRI) et a continué à travailler sur **la politique apaisée pour le rétablissement de la continuité écologique** dans le cadre de la CMNA (différents avis donnés). Elle a également participé à la **préparation du renouvellement du Comité de Bassin Adour-Garonne.**



De plus l'UF BAG a demandé une valorisation statistique des données lacs récoltées par les FD. Cette initiative sera poursuivie avec l'AEAG afin de faire un bilan sur le Réseau de suivi qualité lacs depuis sa création et en tirer des conclusions utilisables par les gestionnaires et ainsi aider à la prise de décision.

Des analyses statistiques préliminaires ont été réalisées par l'UF BAG et l'AEAG et devraient déboucher sur un travail d'analyse plus poussé avec un stagiaire ou un CDD.

Réseau de suivi de la qualité des cours d'eau

L'UFBAG poursuit depuis 2013 un objectif de valorisation des réseaux de suivis pilotés par les fédérations du bassin pour faire connaître l'effort de connaissance réalisé mais également la qualité des nombreuses données collectées qui permettent de diagnostiquer et de suivre l'état des milieux aquatiques.

Dans son rôle de coordinatrice, l'UFBAG favorise ainsi la connexion de ces réseaux avec ceux pilotés par l'agence de l'eau et par l'OFB notamment concernant la qualité des cours d'eau

En 2018 une note technique a été mise en place entre l'AEAG, l'OFB et les FD pour les suivis IPR afin de mettre en place un processus commun de qualification de l'expertise IPR réalisé par les FD et l'OFB et ainsi d'améliorer la qualité des données bancarisées pour la DCE.

En 2019 et 2020, l'UFBAG a poursuivi ce travail de mise en réseau des suivis entre les différents partenaires et notamment l'application de la trame d'échange de l'expertise de l'IPR via des réunions avec les FD, l'AEAG et l'OFB.

L'UFBAG a également organisé une réunion de retour d'expériences des FD sur l'utilisation de la note technique et de la trame d'échange avec tous les partenaires le 20/11/20 :

74% des qualifications des FD sont en accord avec celles indiquées sur le SIE (correcte bancarisé)

24% des qualifications des FD sont différentes de celles affichées (incorrecte mais bancarisée)

2% sont incorrects et non bancarisés.

La liste des espèces permettant de calculer l'IPR doit être mise à jour prochainement notamment avec l'apparition de nouvelles espèces piscicoles. Le bilan est plutôt positif malgré quelques petites modifications dans la trame d'échange.



De plus pour les cours d'eau en 2020, le travail de valorisation et de mise en réseau des données de suivi thermique a été poursuivi.

Les FD constituent les premiers producteurs de données de suivi thermique sur le bassin Adour-Garonne et comportent un gisement de données important. Cependant l'outil SIGMAP thermie n'a pas pu finalement être financé.

Mais suite à la note d'enjeu à l'attention de la DEB (Direction de l'Eau et de la Biodiversité du ministère de la Transition Écologique et Solidaire), qui avait été rédigée par l'Agence de l'eau, l'UFBAG, les DREAL et l'AFB en 2019, cette thématique a été discutée par l'UFBAG avec la Dreal de bassin et l'ARPO afin de créer un groupe de travail thermie en continu au niveau bassin en 2021 avec l'OFB, l'AEAG et les FD.

De plus une consultation sur les données thermiques a été menée par l'UFBAG auprès des FD afin de mieux caractériser le réseau thermie. Ces dernières ont également rempli un nouveau fichier excel avec toutes leurs stations et les informations liées au terrain. Ce fichier a été transmis à la Dreal de bassin fin décembre 2020. Il sera utilisé pour le GT thermie en continu en 2021 afin de structurer le réseau des données thermie à l'échelle bassin.

Coordination et mutualisation

La nouvelle chargée de missions de l'UF BAG, Aurélia L'Hostis, ayant pris ses fonctions fin novembre 2019, elle a organisé une réunion de coordination le 06/02/20 à Bruch avec les 18 FD de l'UF BAG.

L'objectif ? Mieux connaître les territoires du bassin, les enjeux, et les atouts des FD et ses collègues. Il s'agissait également de connaître les attentes des FD envers l'UF BAG et de lister les thématiques prioritaires pour la mutualisation et la coordination des actions au niveau bassin.

Les besoins et thématiques de mutualisation évoqués :

- Une base de données commune pour bancariser les données
- Une structuration en réseau avec bancarisation des données thermiques,
- La mise en place d'outils pédagogiques communs (système de prêt entre FD également)
- L'organisation d'échanges sur la réglementation et les nouveaux modes de gestion
- Une homogénéisation des dossiers de demande de subventions de l'AEAG
- La recherche de financements hors AEAG
- Des formations notamment en SIG ou hydromorphologie et connaissance espèces piscicoles.

Pour répondre à ces demandes, l'UF BAG a travaillé avec la FNPF au sein de groupe technique base de données poissons national et a également organisé une réunion le 08/12/20 avec tous les acteurs du bassin Adour-Garonne et régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie sur les nouveaux modes de gestion comme la fenêtre de capture en présentiel et en visioconférence (événement qui a réuni plus de 50 personnes au total)

L'UF BAG a aussi mis en relation le CNES et les FD pour la pose de règles pédagogiques dans les cours d'eau et plans d'eau afin de contrôler la hauteur de l'eau et de compléter les données acquises par satellite. Il s'agit d'un projet de science participative où les usagers envoient une photo géolocalisée du niveau de l'eau avec la règle au CNES.

L'UF BAG dans son rôle de coordination et de souhait de vision globale a aussi réalisé de nombreuses consultations sur des sujets variés pour le réseau pêche et pour l'AEAG comme sur les assecs, la PKD, les protocoles de suivi Ecrevisses ou encore sur les impacts du covid ou la reprise des pêches électriques après la pandémie, afin de collecter des informations indispensables à la bonne gestion des problématiques précitées.

Coordination et suivi du projet sur le brochet aquitain : BIOESOX

ATLASESOX se poursuit avec BIOESOX grâce à l'octroi d'une subvention exceptionnelle par la FNPF. Une nouvelle convention de partenariat de 2 ans a ainsi été signée entre le MNHN, l'Université de Lorraine et l'UF BAG pour étudier les premiers stades de développement du brochet aquitain et les comparer avec ceux du brochet classique *Esox lucius*.



Les objectifs : tester l'impact de la température sur le développement embryonnaires et des alevins puis tester l'impact du régime alimentaire sur le développement.

Le MNHN réalise également des analyses de rétro-calcul sur les otolithes de brochets aquitains prélevés afin de connaître les dates de pontes approximatives dans le milieu.

FOCUS

UNE FÉDÉRATION > UNE ACTION

Les actions qui ont marqué l'année 2020

Des actions toutes aussi diversifiées qu'innovantes, soutenues par de nombreux partenaires techniques et financiers

FONCTIONNEMENT & PLANIFICATION

Tarn - 81

Mise en place d'une stratégie de gestion de la pêche et des milieux pour 2021-2025

ETUDE & DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE

Aveyron - 12

La pêche au féminin

Charente-Maritime - 17

Enquête de satisfaction : mieux connaître nos adhérents pour bien répondre à leurs besoins

SENSIBILISATION AUX ENJEUX SUR L'EAU ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Landes - 40

Partenariat et pédagogie pour sensibiliser les scolaires aux enjeux de la continuité écologique

SUIVI, ÉVALUATION & RESTAURATION D'HABITATS

Ariège - 09

Accroître la quantité et la qualité des habitats piscicoles sur le bassin versant de l'Arize

Dordogne - 24

Restauration de l'habitat aquatique de la Loue à Excideuil par recharge granulométrique

Haute-Garonne - 31

La save à St-Plancard

Gironde - 33

Gestion des niveaux d'eau et circulation piscicole sur le secteur Carcans-Hourtin

Lot-et-Garonne - 47

Restauration de la frayère de Granges-sur-Lot

Pyrénées-Atlantiques - 64

Aménagement d'abreuvoirs et de mise en défens d'un ruisseau contre le piétinement des berges par le bétail

Tarn-et-Garonne - 82

Renaturation du plan d'eau de La Clare à Albias

ÉTUDE & DIAGNOSTICS DE POPULATIONS ET DE MILIEUX

Cantal - 15

Etude comportementale de 2 populations de truite commune

Charente - 16

Analyse de la reproduction des truites fario sur la Touvre

Corrèze - 19

Une réserve de biodiversité départementale inédite pour un partenariat renforcé entre acteurs

Gers - 32

Etude d'un tronçon de la Gimone

Lot - 46

Un dispositif de sauvegarde des populations d'écrevisses à pattes blanches

Lozère - 48

Caractérisation de l'habitat de 32 stations de présence de l'écrevisse à pattes blanches

Hautes-Pyrénées - 65

Etude des populations de truites des nesses de gela et badet

FONCTIONNEMENT & PLANIFICATION

Mise en place d'une stratégie de gestion de la pêche et des milieux pour 2021-2025

TARN – 81



Actualisation du PDPG

La fédération du Tarn a mis à profit l'année 2020 pour finaliser la réactualisation de son Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG).

La première phase technique comprend un diagnostic de l'état des milieux aquatiques et de leurs peuplements piscicoles avec une identification des causes de perturbation et des préconisations d'actions permettant aux milieux de retrouver un état conforme.

L'état conforme est celui qui permet à l'espèce piscicole utilisée comme repère, et par extension à toutes les autres espèces, d'accomplir l'ensemble de son cycle biologique.

Sur la base de ce diagnostic, le conseil d'administration de la fédération a pu valider un Plan des Actions des Nécessaires (PAN), pour la restauration des milieux aquatiques pour les 5 ans à venir, soit de 2021 à 2025.

Une nouvelle Chargée d'études en milieux aquatiques a également été recrutée pour permettre à la fédération de réaliser l'ensemble des actions programmées.

Rédaction du SDDL

En parallèle du PDPG, et en lien direct avec son diagnostic et ses préconisations, la fédération a également rédigé son premier Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche ou SDDL.

La réalisation de ce document est constituée de trois phases.

- > Une première phase de diagnostic du fonctionnement de notre loisir sur le territoire,
- > Une analyse des points positifs et négatifs débouchant sur une définition de grands objectifs
- > La définition et la planification d'actions permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Le conseil d'administration a pu, de la même façon, planifier les actions à mener pour le développement du loisir pêche dans les 5 prochaines années et ce dès 2021.

« Les deux volets de nos activités sont intimement liés et nous savons que, de la qualité de nos milieux aquatiques, dépend la qualité de notre loisir »

C'est pourquoi ces deux documents, destinés à constituer la feuille de route de la fédération pour les 5 prochaines années, ont été réalisés conjointement et de manière croisée, par les élus et les techniciens de la fédération.

ETUDE & DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE

La pêche au féminin

AVEYRON - 12

Depuis de nombreuses années, les animateurs de la fédération programment chaque été de nombreux stages à destination des jeunes.

Cette année, à l'occasion de l'accueil d'une stagiaire BPJEPS pêche de loisirs, Lenka Stary, il a été décidé de tenter l'expérience d'animations réservées à un public féminin.

Le succès a clairement été au rendez-vous : jeunes et moins jeunes, touristes et personnes du cru, le public était présent avec des attentes spécifiques. Si bien que de nouvelles animations ont été programmées pour 2021, toujours avec Lenka Stary maintenant titulaire du diplôme.

Souvent considérées comme simples accompagnantes, aujourd'hui certaines femmes pêchent avec une notoriété grandissante comme Lenka



ou Leslie Dubois. Mais la grande majorité, trop silencieuse et peu représentée dans les instances de la pêche, ne trouve pas d'écho à leurs attentes.

Globalement plus attirées par la technique de pêche que par la recherche d'un poisson spécifique, les filles semblent plus attentives et appliquées que les garçons.

De bonnes nouvelles qui laissent penser qu'avec quelques efforts la pêche au féminin pourrait prendre un bel essor, favorisée par les initiatives qui se multiplient comme dans l'Aude avec la création d'une page Facebook pêche au féminin Audoise.

Enquête de satisfaction : mieux connaître ses adhérents pour bien répondre à leurs besoins

CHARENTE-MARITIME - 17

La fédération a diffusé une enquête à destination de ses adhérents pour mieux connaître le profil des pêcheurs du département et leurs attentes.

Conçue en complémentarité de l'enquête réalisée en 2018 par l'ARP-NA et la Région Nouvelle-Aquitaine qui portait sur le potentiel de développement de la pêche touristique, les objectifs de celle-ci étaient multiples :

- 1/ Connaître les techniques de pêche et les poissons ciblés préférentiellement,
- 2/ Connaître les lieux de pêche les plus recherchés et appréciés,
- 3/ Etablir des profils de pêcheurs,
- 4/ Evaluer les actions du SDDLPM mises en place depuis 2014,
- 5/ Vérifier l'efficacité de nos outils de communication,
- 6/ Connaître les priorités des pêcheurs pour développer la pêche.



Les 795 réponses exploitables (soit un échantillon de 4% des pratiquants) ont permis de dresser un bilan, communiqué aux pêcheurs et aux AAPPMA du département. Les résultats de cette enquête ont permis de mieux appréhender les pratiques et les attentes de ses adhérents, coupant court à certains préjugés.

Les éléments recueillis serviront à la mise à jour du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLPM) et aux orientations de la politique halieutique de la fédération des années futures.

SENSIBILISATION AUX ENJEUX SUR L'EAU

ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Partenariat et pédagogie pour sensibiliser les scolaires aux enjeux de la continuité écologique

LANDES - 40

Le pôle animation de la fédération intervient régulièrement auprès des élèves du Lycée Agricole de Sabres.

En 2020, une classe de Terminale a pu réaliser l'étude d'un site particulier : l'aval du barrage de l'Ecomusée de Sabres sur le cours d'eau de l'Escamat.

Le site de l'écomusée constitue un point d'intérêt touristique fort du secteur et s'avère assez emblématique localement. Il est situé en plein cœur du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. Le barrage en question vient de faire l'objet d'importants travaux renvoyant à la rénovation de l'ouvrage et la mise en place d'une passe à poisson afin d'assurer la continuité écologique.

Après une première séance réalisée en salle,

les élèves ont participé activement à une opération de pêche électrique, menée par la fédération en partenariat avec le PNR des Landes de Gascogne. Débit, bathymétrie, analyse physico-chimique sont mesurés et un croquis de chaque secteur réalisé.

L'ensemble des informations collectées sont ensuite restituées par ces élèves dans le cadre d'un travail de groupe. Un travail de comparaison avec notre peuplement de référence et les résultats des années antérieures est également mené.

Ces restitutions donnent lieu à une présentation et un examen oral au sein du lycée en présence de la fédération et du PNR, membres du jury pour l'occasion.

L'identification de problématiques environnementales suite à l'examen des résultats permet également une sensibilisation des différents élèves, de cette filière à vocation agricole.

Moment immortalisé par Fr3 Aquitaine et diffusé au JT Régional Nouvelle Aquitaine

>> <https://youtu.be/fHYUGeVQet0>



SUIVI, ÉVALUATION ET RESTAURATION D'HABITATS



Accroître la quantité et la qualité des habitats piscicoles sur le bassin versant de l'Arize

ARIEGE - 09

C'est en partenariat avec l'Association des Naturalistes / Conservatoire des Espaces Naturels d'Ariège que la fédération a répondu à ***l'appel à initiative Biodiversité*** lancé par l'Agence de l'eau Adour Garonne.

blanches, le desman des Pyrénées et la loutre d'Europe. L'aire de répartition de ces espèces est menacée en raison de pressions exercées sur leurs habitats.

Les objectifs

Accroître la quantité et la qualité des habitats piscicoles.

Le 1^{er} tronçon a été aménagé en 2018 à Durban sur Arize et le 2nd à la Bastide de Sérou en 2019. L'Artillac est restauré depuis octobre 2020. Une seconde tranche de travaux mineurs reste à réaliser en 2021.

Les principales actions sur l'Artillac

> Diversifier les habitats et corriger les surlargeurs par la réalisation de banquettes végétalisées couplées à des blocs et des sous-berges. Les banquettes permettent de diversifier les écoulements

à l'étiage pour les rendre plus attractifs pour la faune piscicole et les blocs constituent des postes privilégiés d'alimentation, de marquage et de repos

> Restaurer berges et sous-berges par la mise en place de tressage de saules et de sous-berges artificielles en bois pour multiplier le chevelus racinaires et la capacité d'accueil.

> Suivi des actions par des suivis piscicoles, astacicoles et des mammifères semi-aquatiques.



Le projet

Restaurer et diversifier trois tronçons des rivières Arize et Artillac. Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arize (SMBVA), également associé à l'animation territoriale, et l'ensemble des communes concernées, Durban/Arize, la Bastide de Sérou et Castelnau Durban, ont été étroitement impliqués.

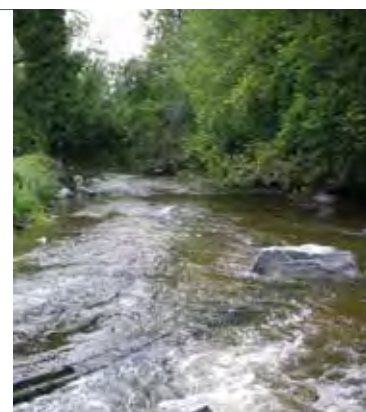
Le site

Le bassin versant de l'Arize est situé au cœur du piémont Ariégeois entre le Plantaurel et le massif de l'Arize. Trois espèces disposant d'un statut de protection sont présentes : l'écrevisse à pattes



Restauration de l'habitat aquatique de la Loue à Excideuil par recharge granulométrique

DORDOGNE - 24

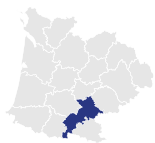


Les actions anthropiques passées ont souvent contribué la dégradation des écosystèmes aquatiques. Les endiguements et les curages / recalibrages ont notamment fortement perturbé le fonctionnement hydraulique et écologique des cours d'eau.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la fédération a décidé d'engager des actions de restauration de ces cours d'eau. Ces opérations ont pour objectifs principaux de restaurer la qualité de l'habitat aquatique et aussi la continuité écologique des rivières.

Ainsi, en 2020, c'est un chantier de recharge granulométrique qui a été réalisé, à l'automne, sur la Loue à Excideuil.

Grace à l'apport de plusieurs dizaines de tonnes de diorite il a été possible de diversifier l'habitat aquatique du cours d'eau dont les écoulements étaient, à cet endroit, particulièrement homogènes.



La save à St-Plancard

HAUTE-GARONNE - 31

Ce cours d'eau issu du plateau de Lannemezan est réalimenté par le canal de la Neste depuis 160 ans. Les usages ont fortement endommagé sa morphologie et la reproduction naturelle de la truite en est fortement impacté.

Dès que nous avons été contactés par le syndicat Save Gesse, nous informant de leurs intentions d'entreprendre des actions de restauration d'une portion de la Save amont nous avons réalisé deux inventaires avant travaux en 2018 et 2019.

Les Chevaines, Lamproie de planer, Loches, Vairons et Goujons étaient en effectifs et biomasses dominantes à la faveur des parties lenticules ou faiblement courantes tandis que la faible surface de radiers était peuplée de Truites et de Chabots.

Ce patchwork d'espèces rhéophiles alternant biocénose de tête de bassin salmonicole et de section cyprinicole rhéophile est l'expression d'une hydrologie artificielle résultant d'une certaine logique d'utilisation de l'eau, que nous qualifierions d'anarchique au sens de ses effets biologiques.

En 2018, les biomasses excèdent difficilement les 90 kg/ha à cause des nombreuses crues durant l'hiver et le printemps précédent qui ont mis à mal



les recrutements pour l'ensemble des espèces.

Le peuplement en Truites fario est médiocre avec 5 alevins, 5 juvéniles et 5 adultes capturés sur 100m.

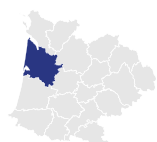
En 2019, les recrutements sont nettement meilleurs mais les adultes sont en nombre équivalent à 2018 et les juvéniles sont inexistantes, faute à la qualité médiocre des habitats et aux mauvais recrutements de l'année précédente. Les habitats initialement homogènes ont été très fortement diversifiés avec une démultiplication de la surface de caches en eau lors des étiages.

Les faibles densités d'alevins en 2020 de 220 ind/ha contre 1069 ind/ha en 2019 s'expliquent par les crues d'hiver qui ont fortement impactés les recrutements. Les aménagements ont claire-

ment avantage les classes d'âges de 1 à 3 ans. Les effectifs de juvéniles (1 an) sont multipliés par 7 et passent de 95 ind/ha en 2018, à 667 ind/ha en 2020. Pour les adultes, l'amélioration est moins sensible passant de 5 et 6 poissons en 2018 et 2019 à 8 poissons en 2020, ce n'est seulement qu'à partir de l'année prochaine avec la colonisation des caches par les juvéniles, que nous pourrons réellement estimer la valeur environnementale de ces actions sur cette classe d'âge.

Sur l'ensemble des espèces présentes, les effectifs globaux restent stables malgré une crue et un écosystème dont le fonctionnement n'a pas atteint son optimum, seulement un an après les travaux de restauration.

Lors de nos suivis de travaux de restauration, la variable qui répond positivement quel que soit le contexte est la biomasse par unité de surface. Dans le cas de la Save, elle passe à de 122 kg/ha en 2019 contre 147 kg/ha après travaux malgré des effectifs d'alevins de truites bien en deçà des valeurs espérées. Pour la truite fario seule, la biomasse par hectare a presque doublé sans atteindre des valeurs correctes, cette valeur est très encourageante mais il est trop tôt pour en conclure un effet direct seulement un an après le remaniement complet de la section du cours d'eau.



Gestion des niveaux d'eau et circulation piscicole sur le secteur Carcans-Hourtin

GIRONDE – 33

En 2012, la fédération a travaillé avec la Réserve Naturelle Nationale des Dunes et marais d'Hourtin, située au Nord du lac de Carcans-Hourtin, pour dresser un état des lieux de la faune piscicole sur ce secteur.

En 2020, des travaux sont programmés sur la Réserve dans le but d'améliorer la gestion des niveaux d'eau et la circulation des poissons, entre le lac et la Réserve, et permettre leur reproduction et leur croissance.

Les relevés ont aussi mis en évidence une séparation entre le lac de Carcans-Hourtin et la Réserve au niveau de la digue Titouan. Seule une buse traverse cette digue et permet aux poissons de traverser. Malheureusement, cette buse limite très fortement la circulation du poisson et ne permet pas de maintenir correctement des niveaux d'eau stables sur la Réserve.

Le brochet et les espèces qui l'accompagnent ne peuvent donc pas utiliser ce marais de manière optimale pour se reproduire dans de bonnes conditions.

Pour améliorer la situation, la fédération et la Réserve ont souhaité remplacer la buse par un



ouvrage spécifique. Il est alors proposé de créer un ouvrage « en entonnoir », composé d'un bassin central modulable grâce à des planches amovibles qui permettent de gérer les niveaux d'eau dans la Réserve tout en assurant le passage des poissons.

L'ouvrage a été pensé pour permettre principalement au brochet d'accéder à ces zones de reproduction : des femelles mesurant jusqu'à 1 m pourront franchir cet ouvrage.



Restauration de la frayère de Granges-sur-Lot

LOT-ET-GARONNE - 47



La fédération avait, conformément à sa mission de gestionnaire piscicole et de protecteur des milieux aquatiques, réalisé en octobre 2000 l'aménagement de l'atterrissement de Granges-sur-Lot afin d'optimiser sa productivité piscicole notamment pour le brochet *Esox lucius*.

Ces travaux ont consisté à un aménagement en pente douce de la prairie riveraine au Lot afin d'augmenter sa surface submersible d'environ 0,5 ha durant les débits hivernaux.

Depuis, des inventaires piscicoles réguliers ont permis d'attester de la fréquentation de la zone par des brochets et de l'effet « nurserie » pour de nombreuses autres espèces de poissons phytophiles mais aussi pour l'anguille européenne dont plus de 120 individus ont été comptabilisés en 2017.

Afin de reconquérir sa fonctionnalité initiale, ce site a fait l'objet en 2020 d'un défrichage afin de contrôler la prolifération d'essences ligneuses pionnières (peupliers, saules blancs, aulnes, érables negundo, ...) qui participaient à la fermeture de la frayère et d'un faucardage par la méthode de griffage/peignage de la végétation amphibie sur une surface d'environ 1000 m² pour contrôler l'exondation de la zone submersible en période de hautes eaux.

Ces travaux ont fait l'objet de nombreuses visites de terrains avec les services de la DDT, de l'OFB du syndicat gestionnaire et de la municipalité pour ajuster au mieux les opérations et veiller à conserver la patrimonialité écologique et la fenêtre paysagère sur le Lot.



Aménagement d'abreuvoirs et de mise en défens d'un ruisseau contre le piétinement des berges par le bétail

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - 64



Depuis 2019, la fédération est engagée sur un site pilote d'aménagement d'abreuvoirs et de mise en défens d'un ruisseau contre le piétinement des berges par le bétail. Le projet prévoit de traiter la globalité du bassin versant sur 3 ans, soit une trentaine de points à aménager répartis sur 26 parcelles.

Les travaux sont cofinancés par les financeurs classiques dans le cadre du programme SOURCE pour l'ingénierie et la main d'œuvre (Agence de l'eau, Région, Département) tandis que la Mairie de Berrogain Laruns, le Syndicat de rivière local (SIGOM), l'AAPPMA du pays de Soule et la FNPF ont participé au financement des matériaux et prestataires (travaux de terrassement). Les travaux peuvent également servir de « chantiers écoles »

avec des organismes partenaires.

Les techniques utilisées sont très variées : pompe à museau, bac gravitaire, descente empierrée, passerelle à bétail, passage de tracteur etc. En 2020, malgré la crise sanitaire les travaux se sont poursuivis. Il reste un peu moins de 10 points à traiter en 2021 et 2022 pour finir le projet.

Le site fait office de vitrine pour valoriser auprès des agriculteurs, syndicats de rivière et financeurs les solutions techniques pour faire face aux piétinements de berges.

Des demandes de prestations nous sont d'ailleurs parvenues pour aider les Syndicats de rivière à monter des projets similaires.



Renaturation du plan d'eau de La Clare à Albias

TARN-ET-GARONNE - 82

Le plan d'eau de La Clare est un ancien site d'extraction de matières premières pour l'autoroute A20, direction Paris. Il abrite déjà une population de black-bass, mais son développement semble limité par le manque de nourriture. Plutôt que de déverser chaque année du poisson fourrage, 1200m² de frayères naturelles ont été créés avec la Maison Familiale Rurale d'Escatalens.

Les étudiants de la MFR ont planté, avec les techniciens de la fédération, environ 1 000 plants d'hélophytes sur 2 frayères créées par terrassement.



La fabrication d'un moine nous permet de gérer au mieux le niveau d'eau dans le plan d'eau, pour optimiser la fonctionnalité de ces futures frayères naturelles.

Ces travaux d'amélioration de la fonctionnalité écologique et piscicole des milieux aquatiques sont l'aboutissement des études réalisées en amont par le service technique de la fédération.

L'analyse des facteurs limitants puis la définition et la réalisation des actions prioritaires devrait permettre, à terme, de développer des populations piscicoles intéressantes pour la pêche.

ÉTUDE & DIAGNOSTICS DE POPULATIONS ET DE MILIEUX



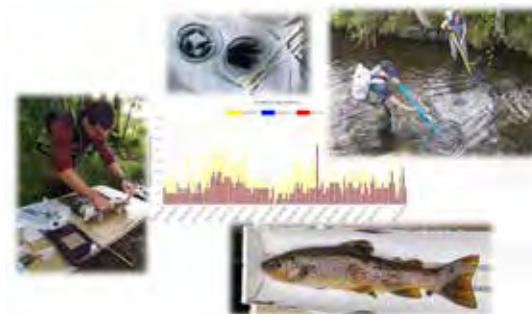
Etude comportementale de 2 populations de truite commune

CANTAL - 15

Certains cours d'eau de tête de bassin cantaliens subissent aujourd'hui fréquemment des étiages sévères en lien avec les changements climatiques rapides actuels. La Fédération a donc souhaité initier une étude ayant pour objectif de mieux comprendre le comportement de populations de truites communes autochtones sur deux cours d'eau aux contextes différents, la Bertrand et le Tact (débit naturel et artificialisé).

Ces travaux ont été menés de fin mai à novembre 2020, avec l'assistance du bureau d'étude SCIMABIO INTERFACE.

La technologie de radio-identification RFID a été employée afin de suivre le comportement individuel des truites communes dans le temps. Sur les 2 stations des individus ont été capturés par pêche électrique afin d'être, après anesthésie, identifiés, mesurés/pesés et marqués avec des transpondeurs Pit-Tag de 12 à 23 mm avant



d'être relâchés sur leur zone de capture. En parallèle des stations de suivi autonomes fixes permettant l'enregistrement du passage des individus ont été installées. Pour affiner les observations, des prospections mobiles ont également été mises en œuvre afin de déterminer précisément la position de chaque individu dans le temps. En parallèle et afin de pouvoir appréhender les différents types de comportements, l'évolution de certains facteurs abiotiques a également été suivie (température, débit, habitats).

19 trackings mobiles ont ainsi été réalisés de fin juin à fin novembre au fur-et-à-mesure de l'évolution des conditions hydrologiques. 159 truites communes (de 11 cm (1+) à 32 cm (4+)) ont pu être marquées sur la Bertrand, 26 sur le Tact (de

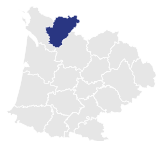
12 cm (1+) à 26 cm (3+). 96,9% des individus marqués ont été redéTECTÉS au moins une fois sur la Bertrande, 92,3% sur le Tact.

Certains comportements particuliers ont pu être observés durant la phase d'étiage qui a été particulièrement marquée en 2020 de fin juillet à début septembre. 23% des individus marqués sur la Bertrande et 41% de ceux marqués sur le Tact ont effectués un déplacement significatif (changement de succession radier/plat/profond) de plus de 30 m au plus fort de l'étiage, que se soit à la montaison ou à la dévalaison. Sur le Tact par exemple, 27% des individus ont effectués une montaison de 30 à 374 ml au plus fort de l'étiage afin de se regrouper dans des habitats paraissant plus favorables à leur survie (fosses profondes en zones ombragées).

Il est observé également un comportement mar-

qué de homing suite à la période d'étiage, avec un retour des individus vers leur habitat qu'ils occupaient avant la survenue des conditions sévères d'étiage. Au moment de la rédaction de ce texte les données sont en court d'analyse, mais ce comportement de déplacement au cœur de l'étiage peut laisser présager d'une nécessité pour l'espèce de maintenir une bonne connectivité sur les cours d'eau où les conditions d'étiage sont les plus limitantes afin de permettre une meilleure adaptation aux effets du changement climatique.

Cette étude, aidée financièrement par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région AURA et EDF, répond aux objectifs d'étudier l'adaptation des espèces aux effets du changement climatique, qui aura et a déjà une forte influence sur la dynamique des espèces présentes en tête de bassin, comme la truite commune.



Analyse de la reproduction des truites fario sur la Touvre

CHARENTE - 16

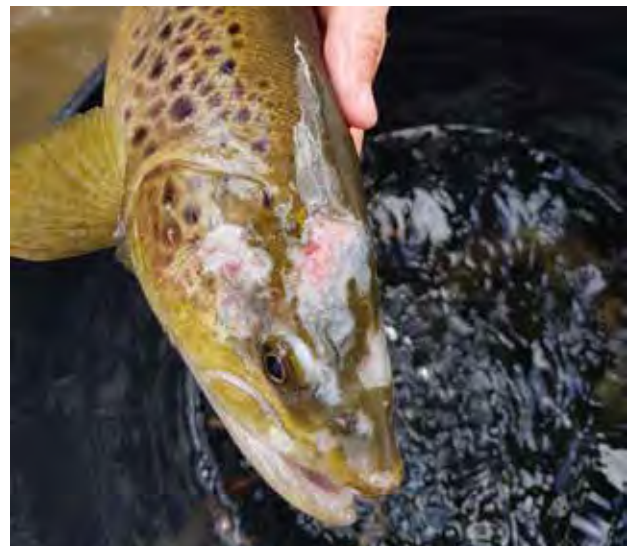
La présente étude se propose d'analyser la reproduction des truites fario sur la Touvre pour répondre à certaines interrogations de la fédération ainsi que de l'AAPMA « la truite saumonée ».

Les observations obtenues grâce à un suivi de sites témoins permettent de vérifier une reproduction tardive, avec un pic d'activité mi-février, des individus sur la Touvre.

Un autre suivi exhaustif a permis de conclure à un bon état de la population sur la rivière malgré des épisodes de saprolégniose importants.

A l'aide d'expériences, nous avons pu apporter des connaissances sur les premiers stades de vie de la truite fario de la Touvre et leur adaptation aux particularités de leur milieu de vie.

Les analyses révèlent un taux de survie des oeufs en incubations variable en fonction des températures étudiées, celui-ci est bon même pour des températures de 11-12 C°, qui sont normalement trop élevées pour le développement des oeufs, cependant il devient faible pour les températures 13-14°C.



L'étude a pu mettre en évidence un taux de survie très faible en milieu naturel en comparaison à l'expérimentation en milieu contrôlé réalisée avec des oeufs issus des mêmes géniteurs.

Certains résultats entraînent des questions supplémentaires ainsi que des hypothèses qui mériteront une étude supplémentaire ultérieurement. Les facteurs déclenchant la reproduction sont en effet très difficiles à appréhender finement.



Une réserve de biodiversité départementale inédite pour un partenariat renforcé entre acteurs

CORREZE – 19

Entre 2018 et 2020, le Conseil Départemental de la Corrèze a initié un projet de conversion d'un ancien site industriel d'extraction de granulats en réserve départementale de biodiversité sur la commune d'Argentat-sur-Dordogne. Ce projet a été soutenu par l'agence de l'eau Adour-Garonne et EDF. La réunion de ces 3 partenaires historiques de la fédération a conduit à un travail partenarial dès la genèse du projet.

Avec son expertise technique en matière de restauration écologique et de suivi des étangs, la fédération porte l'étude de suivi des 2 étangs du site.

Une bathymétrie ainsi que des profils d'oxygène réalisés grâce au bateau drone autonome créé en partenariat avec EDF et la Maison de l'eau et de la Pêche de la Corrèze ont été réalisés en 2020. Cet outil innovant a été mis gracieusement à disposition par EDF pour 2020 et a permis de découvrir un fonctionnement estival atypique de ce milieu avec des apports d'eau de fond liés pro-

bablement à la nappe alluviale de la Dordogne et de la Maronne.

Les suivis physico-chimique, piscicole (basé sur un protocole ADN Environnemental + pêches par engins passifs) et thermique (pose de 20 capteurs) s'étendront sur les années 2021 et 2022 afin d'offrir un diagnostic fin de ce nouveau milieu écologique et de proposer des orientations de gestion au Conseil Départemental.

Ce site est aussi un support extraordinaire pour les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable soutenues par la convention cadre nationale. Ce suivi est complémentaire au réseau de suivi des lacs porté par l'UFBAG et soutenu par l'Agence.

Entre expertise et soutien technique et financier, cet « écosystème favorable d'acteurs » permet de s'inscrire collectivement dans l'objectif commun de restauration des milieux aquatiques du bassin.



Etude d'un tronçon de la Gimone

GERS – 32

Une étude globale sur un tronçon de la Gimone d'une vingtaine de kilomètres a été réalisée en 2020 suite à l'observation surprenante d'une population de truite fario à l'aval de la retenue de la Gimone.

Une analyse des paramètres physico-chimiques à partir des prélèvements réalisés par le Conseil départemental du Gers sur les 10 dernières années a mis en évidence un cours d'eau de bonne à très bonne qualité.

Néanmoins, plusieurs perturbations sont observées. Le peuplement piscicole est déséquilibré avec une très faible présence d'espèces cyprinicoles du fait des températures trop froides. D'autre part, la densité de population de truite est insuffisante.

La réalimentation de la Gimone par le lac permet certes d'avoir un peuplement salmonicole,



mais le rythme des lâchers engendre des variations de température et de débits trop brutales pouvant engendrer un stress chez l'ichtyofaune.

L'12M2 et le diagnostic hydromorphologique (protocole Salamandre réalisé en partenariat avec le SYGRAL) ont démontré une dégradation de la qualité du milieu et un manque d'habitat. La présence de frayères témoigne de la capacité à la population de truites de se reproduire, mais le succès reproducteur est amoindri par ces perturbations hydromorphologiques.

En 2021 sont donc prévus une opération test avec de la recharge sédimentaire pour augmenter la surface favorable à la reproduction de la truite fario et la création de caches en pied de berge pour fournir aux adultes des zones de repos fonctionnelles.



Un dispositif de sauvegarde des populations d'écrevisses à pattes blanches

LOT - 46

Cette étude décrit et analyse l'évolution dans l'espace et dans le temps de deux populations d'écrevisses - l'écrevisse à pattes blanches autochtone (APP) et l'écrevisse de Californie exotique (PFL) - dans le Rivalès, petit cours d'eau de Bouriane, à l'ouest du département du Lot.

L'existence d'une zone de contact entre les deux populations a motivé les différents partenaires du projet à mettre en place des aménagements et des opérations de destruction des écrevisses de Californie, qui menacent de disparition la population d'écrevisses à pattes blanches.

Les aménagements sont de deux types :

- >> mise en place de pièges amovibles (tubes, caisses) appâtés
- >> construction de seuils bloquant la migration avec pièges fixes associés (construction en deux temps suite à des observations de PFL plus en amont qu'initialement prévu).

Une opération nocturne de Capture, Marquage, Recapture a permis d'afficher des densités de la population d'APP. D'autres prospections nocturnes ont permis, en plus de compléter l'état des lieux, de détruire de nombreuses PFL.

Les résultats des différentes relèves montrent que le nombre de PFL (capturées et détruites), en augmentation régulière entre avril et fin juillet a progressivement diminué du début du mois d'août à la fin novembre.

Il est cependant impossible, à ce stade, de relier ces résultats à une réelle diminution de l'abondance des PFL ou à un changement d'activité de ces individus (rythme biologique, débit, température...).

La très grande majorité des captures a concerné les secteurs médian et aval de la zone d'étude mais quelques individus ont été capturés juste à l'aval des derniers seuils construits.

L'enjeu, pour les campagnes futures, est donc de continuer les opérations de piégeage et de suivi de ces populations afin :

- >> de juger de l'efficacité du piégeage et de la destruction des PFL sur l'abondance de cette population et sur sa migration vers l'amont du cours d'eau,
- >> de vérifier la bonne dynamique de la population d'APP, notamment son abondance et sa répartition géographique à l'échelle de la zone d'étude.





Etude des populations de truites des Nestes de Géla et Badet

HAUTES-PYRÉNÉES – 65



Les parties les plus amont de certains cours d'eau des Hautes-Pyrénées s'écoulent à des altitudes élevées (1500 à 2400 m), qui les situent en limite d'aire de répartition pour la truite commune (*Salmo trutta* L.).

Or, les informations biologiques (présence de populations natives, abondance, croissance, fonctionnalité pour la reproduction) sur certains de ces cours d'eau sont très parcellaires et le plus souvent manquantes.

C'est pour cette raison et dans une optique de gestion et de préservation des populations natives que la fédération, en partenariat avec le Parc National des Pyrénées et avec l'aide de l'AEAG, a débuté en 2001 un programme d'étude des populations de truites des cours d'eau d'altitude. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'étude des Nestes de Géla et Badet, réalisée en 2020.

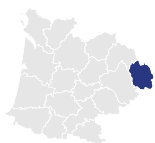
3 stations ont été étudiées dans la Neste de Géla et 5 dans la Neste de Badet. Les résultats ont montré que ces cours d'eau sont peuplés de truites jusqu'à des altitudes de 1700 m (Géla) et 2080 m (Badet).

Les abondances sont très faibles à moyennes selon les stations au vu des références départementales.

Les croissances sont lentes à très lentes, phénomène classique à ce niveau d'altitude.

Les analyses génétiques ont montré que ces populations étaient fortement influencées par les alevinages. Selon les stations, 30 à 70 % des truites analysées étaient directement issues d'alevinages dans la Neste de Géla et 40 à 80 % dans la Neste de Badet. Les analyses ont en outre montré un taux d'introgression très significatif pour les truites non issues d'alevinage (10 à 50% selon les stations et les seuils utilisés) et supérieurs aux valeurs habituellement observées pour d'autres cours d'eau d'altitude du département.

L'ensemble de ces résultats traduit une faible fonctionnalité de ces cours d'eau pour la reproduction de la truite.



Caractérisation de l'habitat de 32 stations de présence de l'écrevisse à pattes blanches

LOZÈRE – 48

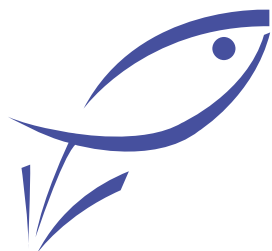


L'objectif de cette étude était de réaliser un bilan des connaissances sur les 802 stations prospectées entre 2009 et 2019. Dans un second temps, une étude de caractérisation de l'habitat de 32 stations de présence de l'écrevisse à pattes blanches a été effectuée. Enfin, 50 tests de recherche d'ADNe de la peste des écrevisses ont complété les données précédemment collectées.

Les résultats suggèrent que l'espèce en Lozère est soumise à de nombreux facteurs limitant et que tous les bassins versants et sous bassins

versant possèdent des différences significatives pour les paramètres étudiés (habitats, chimie, biologie).

Malgré tout, la température est un facteur limitant quel que soit le bassin versant où se situe la population d'écrevisses à pattes blanches. Le rôle prépondérant de la végétation rivulaire est également à prendre en considération par rapport à la notion d'habitats comme pour la limitation du réchauffement des eaux ou l'apport en nourriture pour l'espèce.



Les fédérations, des structures associatives régies par la loi 1901 et reconnues d'utilité publique

Les fédérations départementales des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique sont chargées d'une mission d'intérêt général ayant pour objet :

- › Le développement de la pêche amateur
- › La mise en oeuvre d'actions de promotion du loisir pêche
- › La mise en valeur et la surveillance du domaine piscicole, la protection des milieux aquatiques
- › La collecte de la Redevance Milieu Aquatique (RMA) et de la Cotisation Pêche et Milieu Aquatique (CPMA)





UFBAG

44, Cours du neuvième de ligne
47000 AGEN

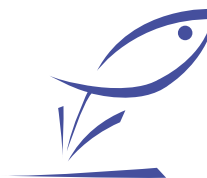
ufbag@orange.fr

05 53 66 16 68

www.ufbag.fr



Edition soutenue par



UNION BASSIN
PÊCHE
ADOUR GARONNE